

27 janvier

8h30 : présentation

8h45 : prérogatives, rôle du DP, matériels obligatoire (plongeur & sécu)

10h : pause

10h15 : responsabilité civile et pénale, assurances, licence, certificat médical, la

FFESSM : organisation (*avec N4*)

11H : Flottabilité (*avec N4*)

12h : fin des cours

2 février

8h30 : autonomie planif avec et sans DP

10h30 : pause

10h45 : barotraumatismes

12h00 : fin des cours

9 mars

8h30 : tables

9h00 : ADD (principe de la dissolution, causes & facteurs favorisant, Différents ADD & symptômes)

10h30 : pause

10h45 : autre accidents (Narcose, essoufflement, œdème pulmonaire)

12h00 : fin des cours

19 mars

20h : matériel

21h30 : présentation de l'épreuve orale